

nité, quels que soient les gouvernements.

L'ecclésiastique non-seulement ne doit point ambitionner d'autorité temporelle, mais il doit s'interdire d'embrasser des opinions politiques. Eh quoi ! après avoir consacré de longues heures à l'enseignement chrétien, ne peut-il en faire d'utiles applications aux sujets qui nous agitent ? Si vous entendez simplement qu'il recommandera la paix, l'union, le désintéressement, le pardon des injures, l'oubli des souffrances il est évident que ces exhortations évangéliques font partie de son saint ministère ; mais qu'il n'entre jamais dans nos débats. La politique n'est l'objet ni de ses études, ni de ses travaux ; il n'a point de temps à perdre pour s'en occuper. Renfermé dans sa mission qui suffit à l'accabler, le prêtre doit rester prêtre à tous les moments de sa vie.

Lorsque le ministre du Christ fait entendre la parole de son maître, sa voix émeut les cœurs, captive les esprits ; on s'incline devant lui avec un affectueux respect. Mais au lieu de nous entretenir des vérités éternelles, s'il exprime des opinions politiques, de quelle hauteur il tombe ! comme il se rapetisse ! qu'est-il devenu ? A quel titre prétend-il faire une leçon à des hommes qui peut-être ont plus étudié que lui les sujets dont il parle ? Puisqu'il néglige ainsi sa mission, il l'a très probablement oubliée au point de s'attacher à tel ou tel parti. N'expose-t-il pas les têtes ardentes, et même les esprits sérieux, à penser qu'il fait servir la religion aux intérêts de ce parti ? Quelle profanation, s'il lie ce qui est immuable à ce qui est variable ! s'il fait de la religion un instrument ! si, lorsqu'on l'écoute, on se rappelle ce mot d'une femme spirituelle : " Il y a des gens qui servent Dieu, et d'autres qui se servent de Dieu ! "

Mais, dit-on, si les prêtres n'ont pas d'opinion politique, ils ne sont point des citoyens, ce sont des étrangers jetés dans la société. Je ne disputerai pas sur le titre qui leur convient. Sans répéter ce que j'ai dit de la religion qui peut seule tout vivifier dans l'Etat, j'ajouterais que je ne concevrais pas comment des hommes qui rendent de si grands services à la chose publique, et qui sont si nécessaires pour concourir à former de vrais citoyens, ne le seraient pas eux-mêmes. La différence que je vois entre eux et nous, c'est que notre politique nous fait citoyens de tel coin de terre, et que la religion les rend citoyens dans toutes les parties du globe, civilisés ou sauvages ou barbares.

## FEUILLETON LITTÉRAIRE.

### CHATEAUBRIAND.

(Suite et fin.)

Lorsque Napoléon tomba, un grand cri se fit entendre, poussé par la France épouvantée :

— Qui remplacera l'empereur ?

— Le roi ! répondit M. de Chateaubriand.....

M. de Chateaubriand est nommé ambassadeur. Au moment où il va partir, Bonaparte débarque au golfe Juan, fait trois pas, du premier atteint Grenoble, du second Lyon, et du troisième Paris.

M. de Chateaubriand s'exile dans le même pays et pour la même cause ; il arrive à Gand avec le roi, il y reste avec le roi, il en revient avec le roi ; courtisan du malheur, peut-être aura-t-il le droit de dire la vérité quand les jours prospères seront revenus.

A son retour de Gand, M. de Chateaubriand est fait pair de France et conseiller d'Etat :

Il répond à cette double faveur en publiant la *Monarchie selon la Charte*.

" La publication de la *Monarchie selon la Charte*, dit lui-même M. de Chateaubriand, a été une des grandes époques de ma vie ; elle m'a fait prendre rang parmi les publicistes, et elle a servi à fixer l'opinion sur la nature de notre gouvernement. Je ne cesserai de le répéter : *hors de la Charte point de salut*."

.....Deux ans après, M. le duc de Berry tombe frappé d'un coup de couteau en sortant de l'Opéra.

M. de Chateaubriand tréssaille jusqu'au fond du cœur à ce coup inattendu. Il semble qu'il a senti la pointe du couteau pénétrer jusqu'au fond des entrailles de la France. Par la blessure, il voit non pas la mort de l'héritier de la monarchie, mais de la monarchie elle-même. C'est pis qu'une bataille perdue. Pour une bataille perdue il n'est appelé que l'aide des vivants ; sur cette tombe ouverte comme un abîme, il appelle le secours des morts. Oh ! vienne toute la maison de Bourbon, depuis saint Louis jusqu'à Henri IV, depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV, depuis Louis XIV jusqu'à Charles X, et ce ne sera point encore assez peut-être des morts et des vivants pour soutenir ce trône qui chancelle, qui va tomber, qui tombe !.....

Ce long cri de douleur qui commence par une évocation, finit par une prophétie.

" Il s'élève derrière nous, dit M. de Chateaubriand, une génération impatiente de tous les jougs, ennemie de tous les rois :

elle rêve la république, et est incapable, par ses mœurs, de vertus républicaines ; elle s'avance, elle nous presse, elle nous pousse, bientôt elle va prendre notre place. Bonaparte l'aurait pu dompter en l'écrasant ou en l'envoyant mourir sur les champs de bataille, en présentant à son ardeur le fantôme de la gloire pour l'empêcher de poursuivre celui de la liberté.

" La nation prétend se gouverner elle-même : elle l'a déjà essayé ; une nouvelle démocratie amènera un nouveau bouleversement des propriétés, la destruction de tous les intérêts nouveaux, puisque les anciens sont anéantis. Oh ! que ceux qui se laisseront entraîner aux exagérations populaires se repentiront alors ! Triomphants le premier jour, le second ils seraient conduits à l'échafaud la tête encore ornée des couronnes de leur victoire."

— O poète ! ô vates !.....

Et voilà cependant comme voyait Lamartine jusqu'au jour où il se laissa mettre deux mains sur les yeux.

Un an après, le bruit d'une autre mort retentit en France comme le dernier grondement d'une tempête atlantique. Napoléon venait d'expirer.

En 1822, une des révolutions que l'illustre mort avait semées éclata en Espagne. Un congrès se réunit à Vérone ; M. de Chateaubriand et M. de Montmorency y représentèrent la France ; ce fut M. de Chateaubriand qui détermina la campagne de 1823. Au retour du congrès, il entra au ministère.

M. de Chateaubriand fut ensuite nommé ambassadeur à Rome, où il arriva pour voir mourir Léon XII et pour assister au conclave.

Puis, comme si les malheurs l'attiraient, M. de Chateaubriand quitte son ambassade, où il a laissé un splendide souvenir, et revient en France. Souffrant, il va prendre les bains de Dieppe, quand tout à coup il entend le bruit d'une tempête. Mais ce bruit vient du midi et non du nord, de Paris et non de l'Océan. C'est le canon des Trois-Jours qui gronde ; c'est le peuple de Juillet qui s'élève ; c'est la monarchie des Bourbons qui tombe.....

La carrière politique de M. de Chateaubriand est finie ; il ne veut pas survivre à cette monarchie qu'il a défendue de son épée en 1791, de sa plume en 1814, de sa parole toujours ; il proteste contre la révolution de juillet, donne sa démission de pair de France, rentre dans la vie privée et s'exile ensuite.

C'est sa Sainte-Hélène à lui.

De Lucerne, il examine, comme d'un port, cet océan où il a cessé de naviguer, et que ses pensées ressent tantôt comme un souffle, illuminent tantôt comme un éclair, sillonnent tantôt comme une trombe.